



C			
B			
A			
Ind.	Date	Nature de la modification	Auteur

POLDER WYHL-WEISWEIL
Projet de création de 6 puits et d'une station de pompage
Mesures correctrices françaises

Servitudes d'utilité publique au titre de la remontée de nappe phréatique

Commune de Artolsheim
Parcelles cadastrales impactées avec la crue de référence pour
le projet - Zone d'effets sur la commune de Mackenheim

Echelle :	1/5000
Plan N° :	10-244_3
Date :	14 mars 2022
Dessiné :	SK
Vérifié :	RZ
Format :	941*1329 mm (A0)

EMCH+ BERGER
29 route de la Wartenau - 67800 HOENHEIM
Tel. 03.88.18.66.80



LEGENDE

- Forêt de protection
- Rhin
- Servitudes remontée de nappe (inondation)
- Impacts selon critère 1
- Impacts selon critère 2
- Parcelles agricoles impactées

Critères de définition des impacts

- Critère 1 : La nappe était plus basse que 0,70 m sous le sol sans le projet, et passe au-dessus de 0,70 m sous le sol avec le remplissage du polder pendant les crues (différence d'au moins 10 cm entre les deux situations).
- Critère 2 : La nappe était plus haute que 0,70 m sous le sol sans le projet, et remonte de plus de 0,70 m sous le sol avec le remplissage du polder pendant les crues.
- Débit de crue de projet = 4500 m³/s
Pluie de retour 200 ans

Préfecture du Bas-Rhin

Vu pour être annexé à
l'arrêté préfectoral de ce jour,

Strasbourg, le 30 JUIN 2025





C			
B			
A			
Ind.	Date	Nature de la modification	Auteur

POLDER WYHL-WEISWEIL
Projet de création de 6 puits et d'une station de pompage
Mesures correctrices françaises

Servitudes d'utilité publique au titre de la remontée de nappe phréatique

Commune de Bootzheim
Parcelles cadastrales impactées avec la crue de référence pour
le projet - Zone d'effets sur la commune de Bootzheim

Echelle :	1/2700
Plan N° :	10-344_3
Date :	14 mars 2022
Dessiné :	SK
Vérifié :	92
Format :	A4*1188 mm (A0)

EMCH+ BERGER
29 route de la Wantzenau - 67800 HOENHEIM
Tel. 03.88.19.66.60

- LEGENDE
- Forêt de protection
 - Rhin
 - Impacts selon critère 1
 - Impacts selon critère 2
 - Parcelles agricoles impactées

Pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire Général Adjoint

Critères de définition des impacts
Critère 1 : La nappe était plus basse que 0,70 m sous le sol sans le projet, et passe au-dessus de 0,70 m sous le sol avec le remplissage de la zone d'impact (différence d'au moins 10 cm entre les deux situations).
Critère 2 : La nappe était plus haute que 0,70 m sous le sol sans le projet, et remonte de plus de 10 cm avec le remplissage de la zone d'impact (différence d'au moins 10 cm entre les deux situations).
Débit de crue de projet = 4500 m³/s
Pluie de retour 200 ans

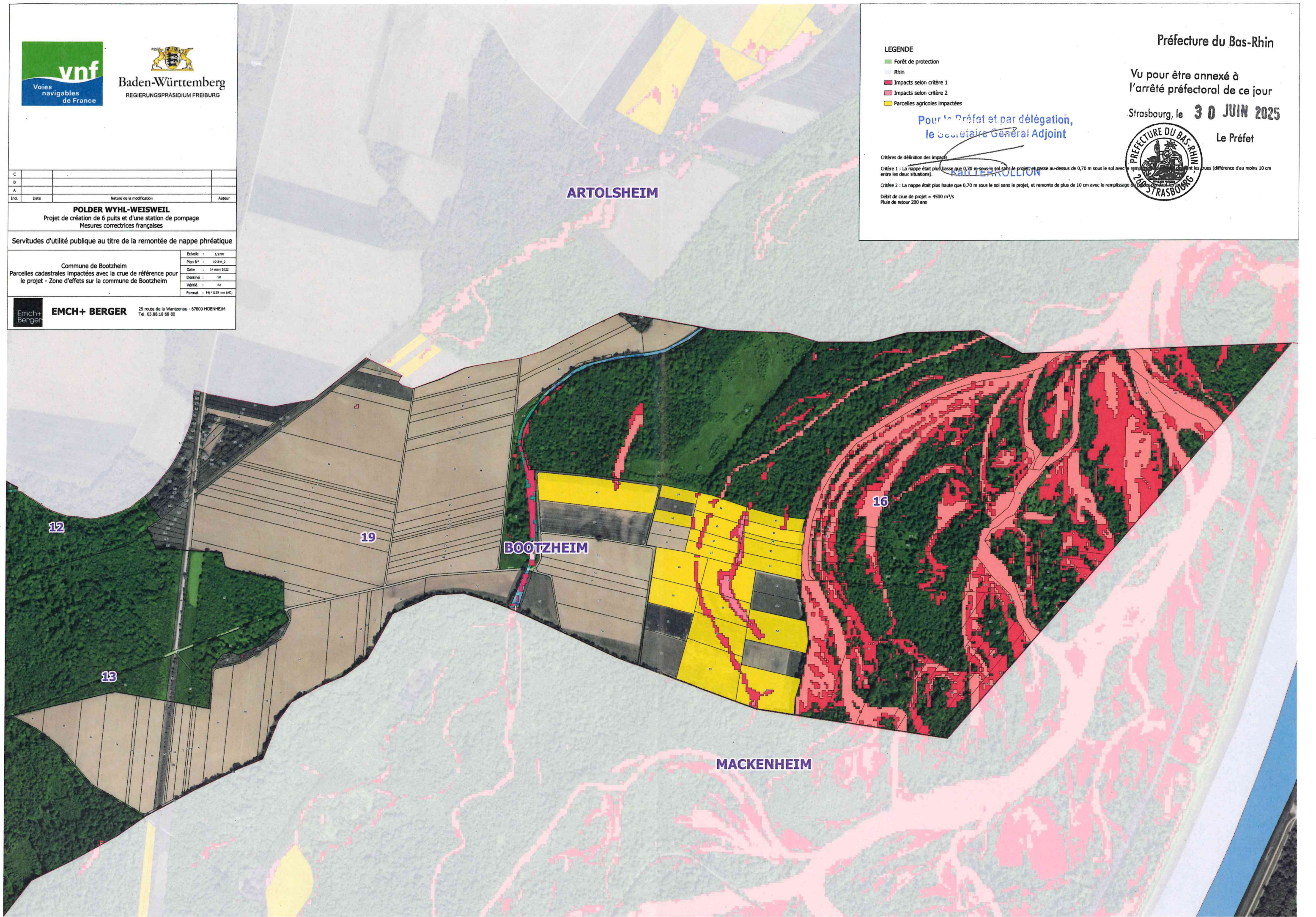
Préfecture du Bas-Rhin

Vu pour être annexé à
l'arrêté préfectoral de ce jour

Strasbourg, le 30 JUIN 2025



Le Préfet





Vu pour être annexé à
l'arrêté préfectoral de ce jour

Bas-Rhin
Landes de Wurtemberg
REGIERUNGSPRÄSIDIUM FREIBURG

Le Préfet

30 JUIN 2025



C				
B				
A				
Ind.	Date	Nature de la modification	Auteur	

POLDER WYHL-WEISWEIL

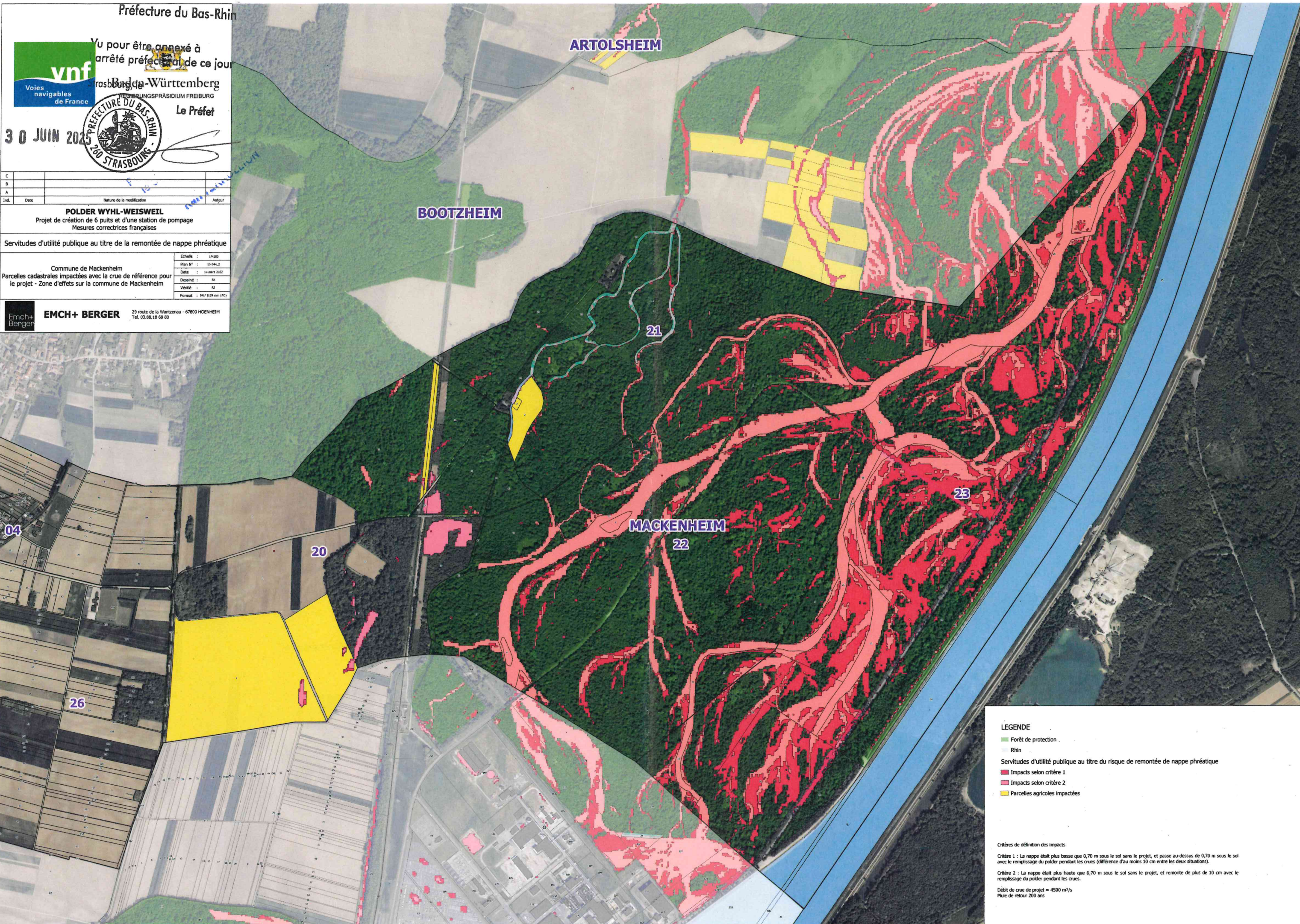
Projet de création de 6 puits et d'une station de pompage
Mesures correctrices françaises

Servitudes d'utilité publique au titre de la remontée de nappe phréatique

Commune de Mackenheim
Parcelles cadastrales impactées avec la crue de référence pour
le projet - Zone d'effets sur la commune de Mackenheim

Echelle	: 1/4200
Plan N°	: 10-344_2
Date	: 14 mars 2022
Dessiné	: SK
Vérifié	: BZ
Format	: A4*1120 mm (A0)

EMCH+ BERGER
29 route de la Wantzenau - 67800 HOCKENHEIM
Tel. 03.88.18.68.80



LEGENDE

- Forêt de protection
- Rhin
- Servitudes d'utilité publique au titre du risque de remontée de nappe phréatique
 - Impacts selon critère 1
 - Impacts selon critère 2
 - Parcelles agricoles impactées

Critères de définition des impacts

Critère 1 : La nappe était plus basse que 0,70 m sous le sol sans le projet, et passe au-dessus de 0,70 m sous le sol avec le remplissage du polder pendant les crues (différence d'au moins 10 cm entre les deux situations).

Critère 2 : La nappe était plus haute que 0,70 m sous le sol sans le projet, et remonte de plus de 10 cm avec le remplissage du polder pendant les crues.

Débit de crue de projet = 4500 m³/s
Pluie de retour 200 ans

Préfecture du Bas-Rhin



pour être annexé à
l'arrêté préfectoral de
réglementation
Strasbourg, le 30 JUIN 2025



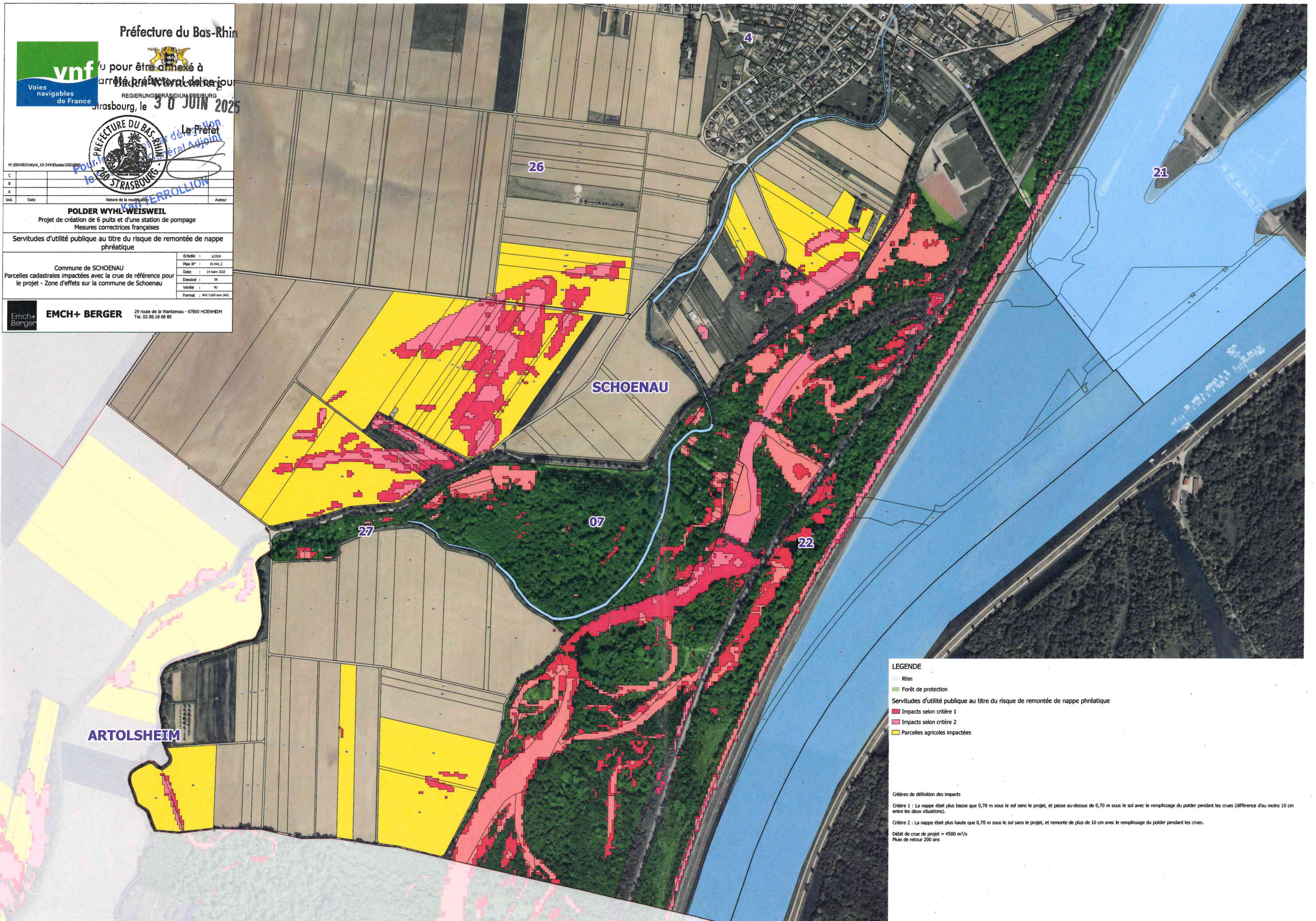
Ind.	Date	Nature de la modification	Auteur
C			
B			
A			

POLDER WYHL-WEISWEIL
Projet de création de 6 puits et d'une station de pompage
Mesures correctrices françaises
Servitudes d'utilité publique au titre du risque de remontée de nappe phréatique

Commune de SCHOENAU
Parcelles cadastrales impactées avec la crue de référence pour
le projet - Zone d'effets sur la commune de Schoenau

Echelle	: 1/2500
Plan N°	: 10-344.2
Date	: 14 mars 2022
Dessiné	: SK
Vérité	: RJ
Format	: 841*1189 mm (A0)

EMCH+ BERGER
29 route de la Wantzenau - 67800 HOENHEIM
Tel. 03.88.18 66 80



- LEGENDE**
- Rhin
 - Forêt de protection
 - Servitudes d'utilité publique au titre du risque de remontée de nappe phréatique
 - Impacts selon critère 1
 - Impacts selon critère 2
 - Parcelles agricoles impactées

Critères de définition des impacts

Critère 1 : La nappe était plus basse que 0,70 m sous le sol sans le projet, et passe au-dessus de 0,70 m sous le sol avec le remplissage du polder pendant les crues (différence d'au moins 10 cm entre les deux situations).

Critère 2 : La nappe était plus haute que 0,70 m sous le sol sans le projet, et remonte de plus de 10 cm avec le remplissage du polder pendant les crues.

Débit de crue de projet = 4500 m³/s
Pluie de retour 200 ans